

Conseil juridique pour les réfugiés

Nous conseillons :

- les personnes réfugiées sur toutes les questions concernant la procédure de demande d'asile et la protection contre l'extradition
- les personnes ne possédant aucun statut légal de séjour

La **consultation générale** pour les nouveaux clients est tenue **tous les jeudis de 09h30 à 12h30** chez nous :

Eifflerstraße 3, 22769 Hamburg

Veillez apporter tous les documents relatifs à votre demande d'asile, à votre séjour ou à vos motifs de fuite. Le cas échéant, veuillez aussi apporter des attestations, des avis de rendez-vous médicaux et hospitaliers etc.

Si vous ne maîtrisez pas suffisamment l'anglais ou l'allemand, veuillez-vous faire accompagner de quelqu'un qui puisse traduire pour vous.

La consultation par téléphone a lieu tous les lundis de 10h00 à 14h00.

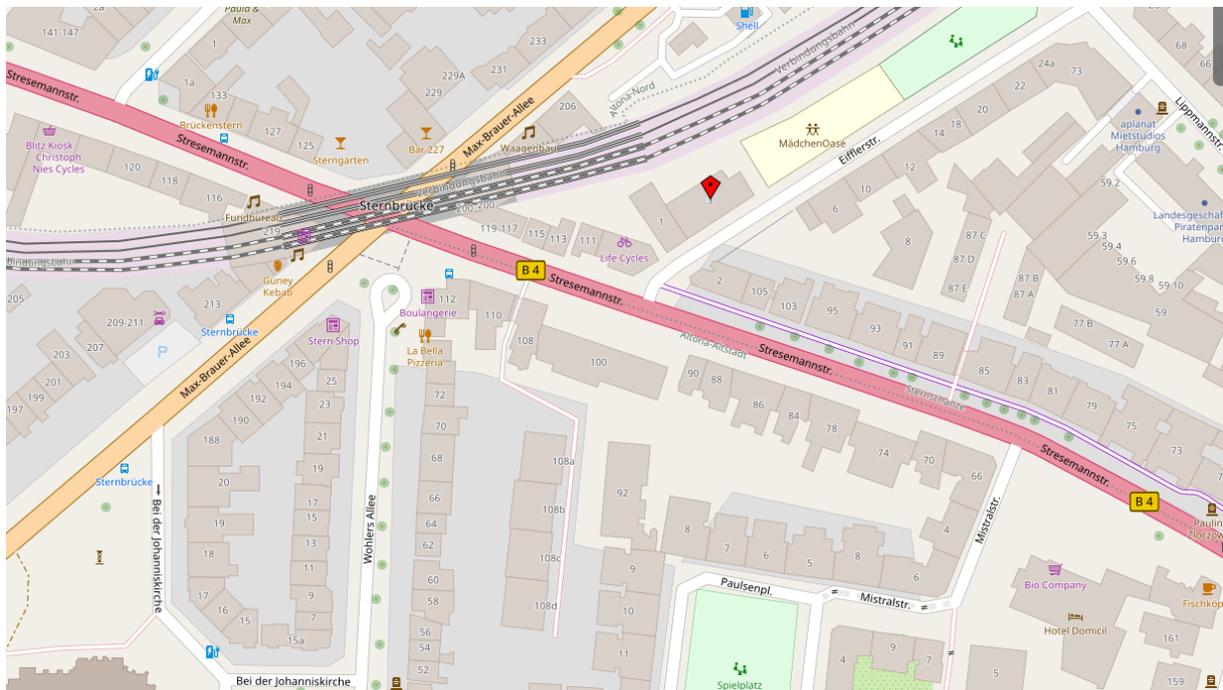
Pour toute question concernant les problèmes de droit social, par ex. prestations sociales, recherche de logement, place de thérapie ou permis de travail, etc., veuillez-vous adresser à un service social de consultation ou à l'ÖRA [service de conseil juridique public].

Si vous deviez déjà posséder un droit de séjour et si vous avez des questions sur les visas de visite ou sur le regroupement familial, veuillez-vous adresser à un avocat, aux centres d'intégration de district, à l'ÖRA ou à un autre bureau de consultation.

Veillez trouver les liens correspondants sur notre page d'accueil.

Consultation le jeudi, de 09h30 à 12h30

Eiffelstraße 3, 22769 Hamburg



Cette carte a été établie avec des données du projet OpenStreetMap (OSM).

S-Bahn : Holstenstraße (S11, S21, S31)

Arrêt de bus : Sternbrücke (ligne de bus n° 3, un arrêt à partir de S-Bahn Holstenstraße)